



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le MARDI 27 JUIN 2023 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Validation du Procès-Verbal de la séance du 6 Juin 2023
- Validation devis travaux Pub
- Validation devis travaux voirie
- Renouvellement CDD poste permanent agent de collectivité
et passage du temps de travail de 20h à 21h par semaine
- Désignation du coordonnateur communal pour le recensement 2024
- Règlement du colombarium
- Divers